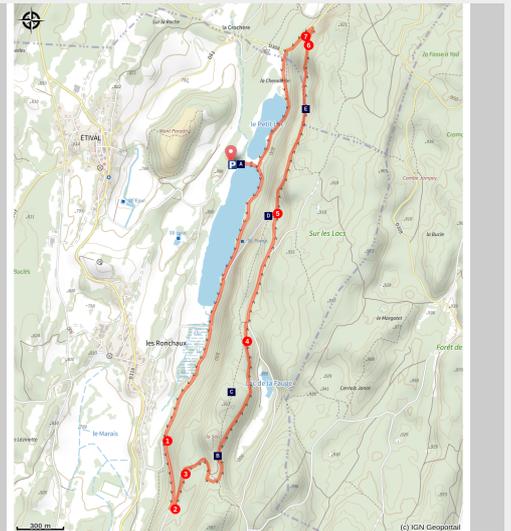


Les lacs d'Étival

Terre d'Emeraude - Etival



Lacs d'Étival (PNRHJ / François Bailly-Maître)

Aux pieds de longues falaises boisées où se cachent des hardes de chamois, s'étirent, romantiques, les deux lacs d'Étival, reliques des glaciers qui ont couvert et raboté le Jura au quaternaire.

« Chaque été, à partir de 1884, la famille se retrouve à Étival (...). De la terrasse derrière la maison, la vue s'étend sur un vaste damier de pâturages parsemés de troupeaux et de champs cultivés. Au delà, le rassurant horizon jurassien couvert de hêtraies et de sapinières, où les gris bleutés, les mauves s'illuminent d'or au soleil couchant. Des attelages de bœufs, tirant des charges de foin ou de grumes* animent l'espace. » Jean Challié ; Laurence Buffet – Challié

Grumes*: sapins fraîchement coupés et ébranchés

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 209 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Lacs, rivières et cascades, Paysages

Itinéraire

Départ : Parking le long de la route des lacs d'Étival

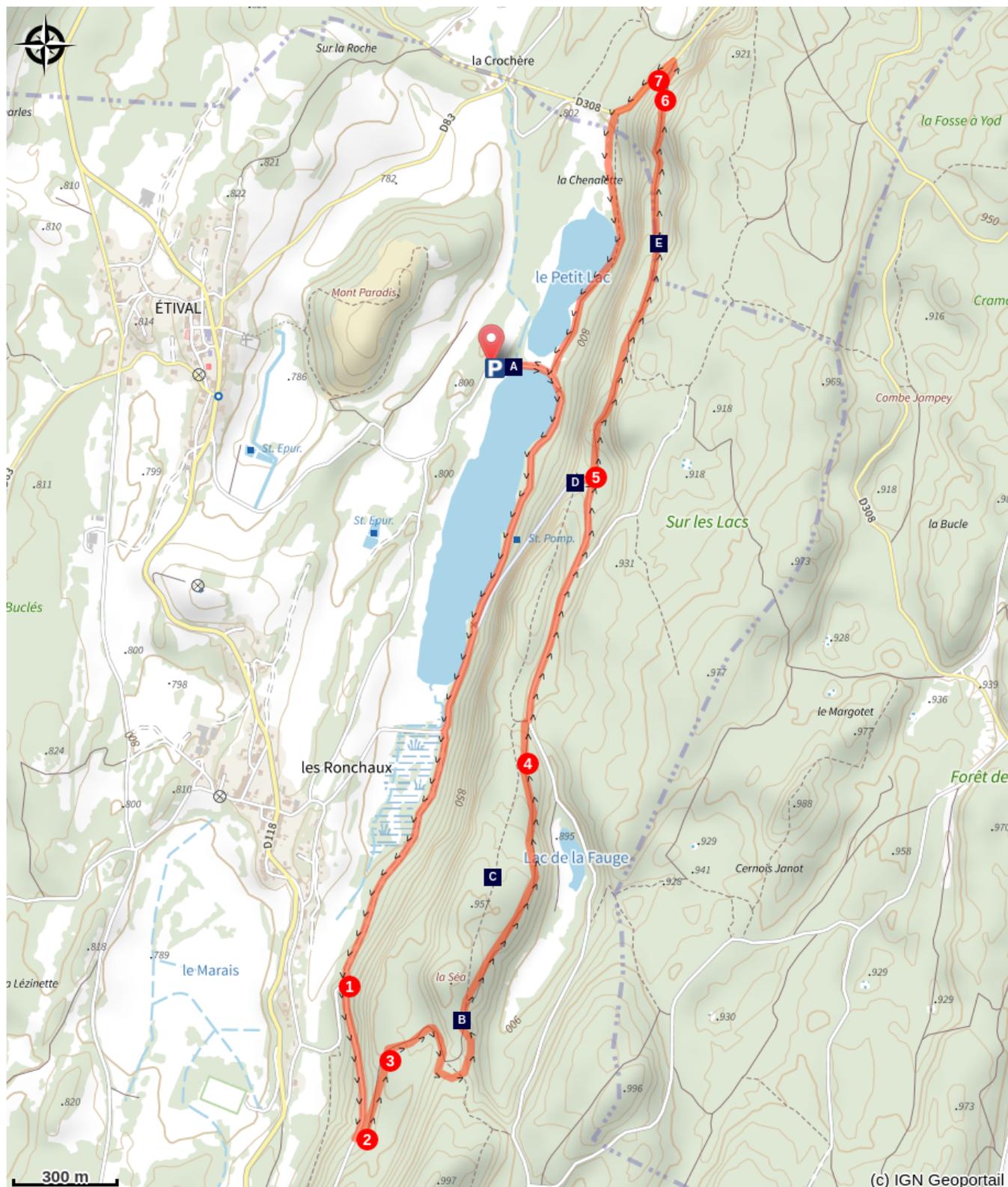
Arrivée : Parking le long de la route des lacs d'Étival

Balisage : — PR®

Depuis **ÉTIVAL - LES LACS**, suivre la route (*balisage jaune*) qui se faufile entre les deux Lacs et atteint **En haut des lacs**. Poursuivre à droite en longeant et dépassant **le Grand Lac** (tourbières au sud du lac) pour rejoindre un chemin forestier à la croisée **A Tout Fromant**.

1. A gauche, la route forestière accède au **Chemin du Calvaire** (cascades).
2. Gravier alors le chemin à gauche qui rejoint la crête à **La Sea**.
3. Le chemin poursuit sur la crête boisée à gauche, d'où vous pouvez apercevoir le discret lac de la Fauge à droite dans sa combe. Atteindre **L'Espinois**, en bordure de la route forestière.
4. Remonter sur la crête à gauche et suivre un sentier caillouteux. Rejoindre ainsi la route (bonne descente du sentier étroit à travers les arbres) et le **BELVEDERE DES LACS D'ÉTIVAL**.
5. Suivre le chemin forestier au nord qui accède à **Sur les Lacs**. Sans changer de direction, descendre progressivement en forêt (chemin boueux par endroit) pour rejoindre la D 308 à **Champs Gadout**.
6. Emprunter 200 m la route à gauche, puis bifurquer encore à gauche pour longer une lisière forestière (chemin humide) puis le petit lac d'Étival, et retrouver votre départ.

Sur votre chemin...



L'écho des lacs (A)

Le Chamois : À chaque saison sa toison (C)

Le Lynx boréal, animal emblématique des montagnes du Jura (E)

Le Pic noir (B)

Belvédère des lacs d'Étival (D)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

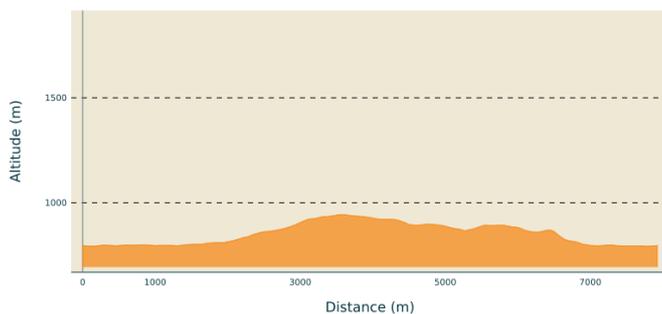
Ce parcours emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour la tranquillité de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés.

Merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Profil altimétrique



Altitude min 793 m
Altitude max 944 m

Accès routier

A 11 km au sud de Clairvaux-les-Lacs par la D 118 et à 15 km de Moirans-en-Montagne par la D 242 par les Crozets. Au village d'Étival, suivre 1,4 km la route des Lacs.

Parking conseillé

à 1,5 km du village, par la route des lacs d'Étival

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Jura-Sud
3 bis rue du Murgin, 39260 Moirans-en-Montagne
Tel : +33 (0)3 84 42 31 57
<http://www.jurasud.net/>



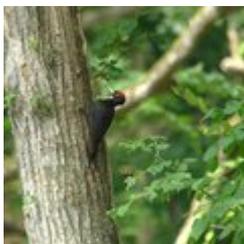
Sur votre chemin...



L'écho des lacs (A)

Tous les sons se retrouvent dans la nature. Dans ces reliefs calcaires, la moindre vibration se fait note: ici les sites sonores sont légions, ouvrez grand vos oreilles sur l'étonnant concerto des paysages jurassiens. Les sons émis dans cette jolie combe sont amplifiés par la falaise, et surtout grâce au lac. Ce site à écho simple allie qualité paysagère et qualité acoustique. Il est utilisé pour l'accueil de manifestations culturelles.

Crédit photo : Bertrand Picault



Le Pic noir (B)

Le pic noir, la tête calottée de rouge, est le plus grand pic d'Europe, de la taille d'une corneille, noire elle aussi. Au printemps, il est facilement repéré par son «kru kru kru» puissant, qu'il émet en vol. Il creuse de grandes loges ovales, souvent dans les hêtres, qui pourront être réutilisées par la chouette de Tengmaln l'année suivante.

Crédit photo : Fabrice Croset



Le Chamois : À chaque saison sa toison (C)

Le pelage du chamois varie selon les saisons; en hiver, sa toison prend une teinte variant du brun foncé au noir, qui lui permet de capter la chaleur; alors que l'été, il est beige ou brun clair. Mais il n'y a pas que la couleur qui varie! L'hiver, l'épaisseur de son pelage est plus importante afin de le protéger du froid, il peut atteindre 10 à 12 cm contre seulement 3 à 4 cm l'été, après la mue.

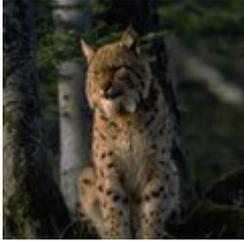
Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré



Belvédère des lacs d'Étival (D)

Le belvédère donne sur les deux lacs au caractère sauvage et préservé qui couvrent le fond du vallon. Les glaciers qui recouvraient le Jura lors de la dernière glaciation ont disparu il y a environ 18000 ans. Leur poids et leurs mouvements ont parfois creusé le terrain en dépressions plus ou moins grandes, qui à la fonte et à la faveur des moraines glacières, se sont remplies d'eau pour former des lacs.

Crédit photo : PNRHJ / François Bailly-Maître



Le Lynx boréal, animal emblématique des montagnes du Jura (E)

Ce grand félin, haut sur pattes, séduit par son mystère et son élégance. Son pelage variant du beige au roux moucheté de noir, sa tête ronde, ses oreilles décorées de pinceaux de poils noirs, et enfin sa courte queue noire ne permettent pas l'erreur si vous avez la chance de l'observer à l'arrêt. Le lynx boréal est capable d'atteindre une vitesse de 60 km/h en pleine course!
Crédit photo : PNRHJ / Claude Le Pennec